

RAPPORT DE MISSION DE COLLECTE DES DONNÉES À TSHIKAPA POUR LA PRODUCTION DU RAPPORT SUR L'EMAPE - FILIÈRE DIAMANT EXERCICES 2023, 2024 ET 2025

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de l'atteinte de l'objectif spécifique de son Plan de Travail Triennal et Budget Annuel 2026 (PTBA 2026) consistant à mettre à la disposition de la population des informations et des outils permettant un engagement efficace dans le débat public, et à exiger des comptes au Gouvernement ainsi qu'aux entreprises extractives sur la gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles, l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo (ITIE-RDC) a prévu de produire le Rapport ITIE-RDC sur l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (EMAPE), Filière Diamant, pour les Exercices 2023, 2024 et 2025.

Pour ce faire, l'ITIE-RDC a sollicité et obtenu le financement de la Banque Mondiale à travers le Projet ENCORE, mis en œuvre par le Comité de Pilotage et d'Orientation des Réformes des Finances Publiques (COREF), afin de **collecter les données nécessaires auprès des parties déclarantes**, notamment les Divisions provinciales des Mines et Géologie, les Directions provinciales des Recettes, le Centre d'Expertise, d'Évaluation et de Certification des substances minérales, précieuses et semi-précieuses (CEEC) et le Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (SAEMAPE).

C'est dans ce cadre que le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC a désigné, par l'ordre de mission n°24/COORD/ITIE-RDC/ST/GRM/2026, les personnes ci-dessous pour effectuer une mission à Tshikapa, en vue de collecter lesdites données.

Il s'agit de ;

1. Gilbert DENINBGAI DI MAGBATA, Expert Technique en charge des Questions Juridiques, Collecte et Analyse des Données ;
2. Gérard Romarique MUYA KALALA, Expert en Charge de la Planification du Suivi et de l'Évaluation.

Cette mission a été réalisée en collaboration avec le Cabinet Forvis Mazars, chargé de l'élaboration du rapport sur l'EMAPE, filière Diamant, représenté par Monsieur Espoir KANYONI.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a couvert la période du 08 au 15 mars 2026, soit 08 jours et s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Le 08 mars 2026**

Arrivée de l'équipe à Tshikapa, suivie de la prise de contact avec les entités étatiques concernées (Division des Mines, CEEC, SAEMAPE, DGRKAS, Direction provinciale du Cadastre Minier) en vue de la collecte des données, ainsi que de la poursuite des échanges entrepris depuis Kinshasa avec la Coordination provinciale du Projet ENCORE pour l'organisation de l'atelier.

- **Le 09 mars 2026**

- a) Présentation des civilités au Vice-Gouverneur de province et descente à la DGRKAS pour l'annonce officielle de la mission ;
- b) Relance de la Coordination provinciale du projet ENCORE en vue de l'organisation de l'atelier.

- **Le 10 mars 2026**

Séances de travail sur le terrain à la DGRKAS, à la Divisions provinciales des Mines et au CEEC en vue de s'assurer de l'état d'avancement des travaux de préparation des données à collecter (nature, format et niveau de désagrégation des données à déclarer), ainsi que de convenir de la date de passage de l'équipe de mission pour la collecte desdites données.

- **Le 11 mars 2026**

Séance de travail sur le terrain au SAEMAPE afin de s'assurer de l'état d'avancement des travaux de préparation des données à déclarer, en vérifiant notamment leur nature, leur format et le niveau de désagrégation requis.

- **Du 12 au 13 mars 2026**

Durant ces journées initialement prévues pour la tenue de l'atelier, qui n'a malheureusement pas pu se tenir pour les raisons que seule la Coordination provinciale du projet ENCORE pourrait connaître, l'équipe a mis ce temps à profit pour :

- a) descendre à la Division Provinciale du CAMI, qui a confirmé, à travers une illustration, que les données relatives aux différentes Zones d'Exploitation Artisanales (ZEA) instituées dans la province du Kasai ainsi que leurs statuts sont disponibles et accessibles en ligne sur le site du CAMI ;
- b) accompagner les parties déclarantes (Division des Mines, DGRKAS, CEEC et SAEMAPE) afin d'assurer une déclaration exhaustive et fiable des informations attendues, conformément aux exigences de la Norme ITIE ;
- c) récupérer les déclarations de la DGRKAS et de la Division des Mines, dûment signées et scellées respectivement par Madame la Directrice Générale et le Chef de Division.

Les données des Directions provinciales du CEEC et du SAEMAPE seront transmises directement aux Directions Générales respectives pour déclaration à l'ITIE-RDC. Le CEEC a néanmoins remis à l'équipe de mission une synthèse non signée des achats et scellages des Diamants pour les Exercices 2023 et 2024, en attendant la transmission officielle par la Direction Générale.

III. DIFFICULTES RENCONTREES

La difficulté majeure est la non organisation de l'atelier par la Coordination Provinciale du projet ENCORE.

IV. SUGGESTION

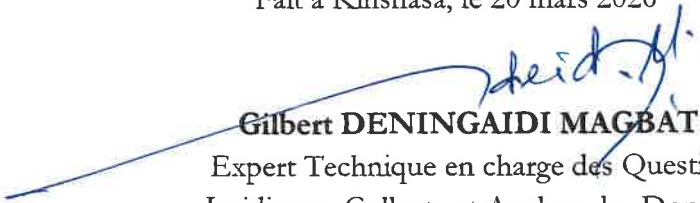
Besoin de poursuivre la sensibilisation des parties prenantes de l'EMAPE afin d'assurer la tenue et la déclaration de données exhaustive, désagrégées et fiables dans le but d'améliorer la qualité des informations contenues dans les rapports ITIE. Pour ce faire, une vigilance accrue devrait être portée sur la prise en compte des frais de déplacement afin d'assurer une bonne exécution de la mission.

V. CONCLUSION

Nonobstant les difficultés rencontrées, la mission s'est globalement bien déroulée dans la mesure où :

- a) La DGRKAS a déclaré les données agrégées pour les Exercices 2024 et 2025, ainsi que pour les mois de janvier et février 2026 (format Signé et scellé ainsi que le format Excel). Elle s'est engagée à compléter prochainement les informations désagrégées ;
- b) La Division des Mines a déclaré les données désagrégées pour les Exercices 2023, 2024 et 2025 (format Signé et scellé ainsi que le format Word) ;
- c) La Direction provinciale du CEEC a mis à disposition une synthèse non signée des achats et scellages de Diamant. Elle a confirmé avoir déjà transmis à la Direction générale toutes les différentes données disponibles et attendues qui seront déclarées à l'ITIE par cette dernière ;
- d) La Direction provinciale du SAEMAPE a confirmé avoir déjà transmis à la Direction générale toutes les différentes données disponibles et attendues qui seront déclarées à l'ITIE par cette dernière ;
- e) Les données attendues du CAMI relatives aux Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA) sont systématiquement divulguées sur son site internet et sont donc accessibles.

Fait à Kinshasa, le 20 mars 2026



Gilbert DENINGAIDI MAGBATA

Expert Technique en charge des Questions
Juridiques, Collecte et Analyse des Données

Annexes :

- Ordre de mission estampillé ;
- Billets d'avion (Aller-Retour) : x 2 ;
- Go pass et taxes aéroportuaires (Aller-Retour) : x 2.



BILLET DE PASSAGER
PASSENGERS TICKET

KIMIA AIR SERVICES

TRANSITAIRE AERIEN
KINSHASA - R.D.C

N° 1176

Contacts : 0815184846
0998131623

Nom : DENINGAIDI MAGBATA GILBERT
Name :

RCCM : 15-A-27578 Id. Nat. 01-93-N99863Z Impôt: A1622371K

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 652125 /1951125/N

VALEUR : \$ 10

DATE : 08.03.2026

MALU

DENINGAIDI

☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐



I.D.E.F.
GO-PASS

N° 672867 /3448/24/N

VALEUR : \$ 10

DATE : 15.03.2026

MALU

NOM DU PASSAGER : DENINGAIDI MAGBATA

SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART : TIPA - KIN

Contrôleur **A**

Signature Compagnie & Cachet

N A T I O N A L

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU KASAI
DIRECTION GÉNÉRALE DES RECEPTES DU KASAI

TAXE STATISTIQUE
D'EMBARQUEMENT

N° PK 006034 - Passager

VALEUR : équivalent à 5 \$

Vol N° : 28.15/03/2026

Compagnie Aérienne : MALU

Nom du Passager : DENINGAIDI - MAGBATA

Sexe M ☒ F ☐ Enfant ☐ Bébé ☐

Aéroport de Départ : TIPA - KIN

SIGNATURE & CACHET BANQUE

Signature